

Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 février 2014 au caveau d'Alain Bétrisey et fils, à Botyre

1 - Ouverture de l'assemblée

Il est 19h35 lorsque le président Gilbert Duruz déclare l'assemblée ouverte. Il salue et remercie les 25 membres qui ont pris la peine d'assister à cette assemblée. 9 membres se sont excusés. Il s'agit de Marcel Maurer, Rémy Henzelin, Laurent Bonvin, Daniel Etter, Claude Pféfferlé, Vincent Kempf-Constantin, Laure Crettaz, Georges Dussex et Gérald Logoz.
La liste des présences est mise en circulation.

2 - Procès-verbal de l'assemblée 2013

Plusieurs exemplaires du PV de la dernière assemblée ont été mis à disposition des membres présents 30 minutes avant l'assemblée et chacun a pu ainsi en prendre connaissance. Il a été approuvé par l'assemblée.

3 - Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Le caissier, Paul Constantin, présente les comptes de l'exercice 2013. Ils ont fait l'objet des vérifications d'usage par Jean-Pierre Mellina et Norbert Bonvin et ils ont été reconnus en ordre. La teneur de ces comptes est la suivante.

Fortune au 1 ^{er} janvier 2013	Fr. 9429.80
Fortune au 31 décembre 2013	Fr. 12164.20
Perte de l'exercice 2013	<u>Fr. 2734.40</u>

Il n'y a pas de commentaire au sujet des comptes de la part de l'assemblée et décharge en a été donnée à Paul Constantin qui est remercié de même que les vérificateurs.

4 - Rapport du président

Gilbert Duruz parle de dérèglement climatique et mentionne un printemps 2013 froid et un réchauffement en 2014. C'est exactement tout le contraire de ce qu'il nous faudrait, mais, pourtant, il faut prendre ce qui vient.

141 personnes ont débuté l'apiculture dans le Valais romand en 2014 et suivent les cours. La relève paraît donc assurée.

Notre section cherche un local d'extraction pour les nouveaux apiculteurs dans la région. Les communes de Sion et de Grimisuat ont été contactées, mais, à ce jour, aucune réponse positive ne nous est parvenue.

Le président dit que nous devons tous favoriser l'engouement de l'apiculture auprès du grand public et ne pas décevoir le consommateur.

Il souhaiterait plus d'investissement de la part des apiculteurs de Sion et environs pour leur société. En substance, il dit: Soyez participatifs, venez nous aider:

- Au comité
- Dans les différents dicastères
- En participant aux activités de la société notamment en proposant de nouveaux thèmes qui vous intéressent
- Instruisez-vous par la formation continue tout en gardant l'enthousiasme et le plaisir
- Nouveaux membres: soyez présents

Au sujet de la disparition des abeilles, il nous incite à ne pas perdre courage.

Par ailleurs, nous sommes le dernier canton de Suisse à lutter contre le feu bactérien. Même si cela nous pose des contraintes supplémentaires, aidons les arboriculteurs, peut-être vont-ils nous renvoyer l'ascenseur!

5 - Admissions – démissions – membres vétérans

En 2013, nous avons enregistré les admissions suivantes :

Bétrisey Alain, Jordan Jean-Daniel, Kempf-Constantin Vincent et Maillot Samuel.

Au chapitre des démissions, nous notons Bétrisey Eliane, Bridy Catherine, Bridy-Nyfelier Martine, Clivaz Grégory, Disner Michel, Duruz Priscille, Knupfer Pierre-André et Patriarca Quintino.

Deux membres sont félicités pour 25 années de sociétariat. Il s'agit de Carrupt Jean-Baptiste et Morard Félix. Un diplôme leur est remis.

6 - Rapport des inspecteurs des ruchers, des moniteurs-éleveurs et du conseiller apicole

Jean-Baptiste Carrupt signale beaucoup de pertes chez lui. Son rucher est pratiquement à zéro. Il garde le moral et va repartir. Il souhaiterait que l'on fasse plus souvent appel à lui. Il ne faut pas se gêner.

Nicolas Berthod, moniteur-éleveur, déclare que l'année 2013 a été difficile en matière de fécondation. Il n'y a eu que 50% de réussite. On retire cependant de précieux enseignements des ruchettes de test par une analyse qualitative des meilleures reines. Toutes les données sont enregistrées dans le fichier "Bbee". Les critères: Résistance aux varroas/nettoyage/épouillage – Productivité – Essaimage – Douceur – sont analysés. En ce qui concerne le cours d'élevage 2014, chaque participant fera du picking et l'on pourra aller chercher du couvain chez lui.

Gilbert Duruz, quant à lui, une fois de plus, souhaiterait que les nouveaux apiculteurs participent plus à nos activités, mais au moins à l'AG.

7 - Rapport de l'inspecteur cantonal

Jean-Paul Viredaz nous parle de la météo printanière qui fut très mauvaise. De plus, les abeilles ont emmagasiné tardivement des miellats de résineux, ce qui risque de provoquer de la dysenterie dans les ruches.

Il y a eu un cas de loque américaine à La Forclaz/Evolène. Un suivi sera effectué au printemps prochain.

L'État veut diminuer le nombre d'inspecteurs des ruchers par manque de moyens financiers. C'est un souci de les voir disparaître. Au passage, il remercie Jean-Baptiste Carrupt.

Dans la lutte contre le feu bactérien, 13'000 arbres ont été abattus en Valais en 2013. Le déplacement des colonies en est que plus difficile, mais il faut respecter

les dates. Il faut prendre des précautions. Ce sont des contraintes, mais il faut observer les règles.

Les subventions pour les produits de traitement seront reconduites en 2014. Jean-Paul Viredaz dit que l'acide formique ralentit la ponte des reines. Par ailleurs, il tient à préciser que les formulaires de recensement ne sont pas transmis au service des contributions, contrairement à ce que certains pensent. Il existe actuellement un fichier de localisation des ruchers.

Au sujet des importations de paquets d'abeilles, l'annonce doit être faite le lendemain de l'arrivée. Les abeilles doivent se trouver toutes au même emplacement et ne pas être dispersées.

L'inspecteur cantonal demande à ce que l'ordre du jour de notre assemblée lui soit envoyé quelques jours auparavant.

8 - Renouveaulement du comité

Le comité est reconduit en l'état dans ses fonctions.

9 - Programme des activités 2014

Ce programme est porté à la connaissance de l'assemblée par le soussigné. Il n'appelle guère de commentaires.

10 - Sortie annuelle de la société

Elle aura lieu le dimanche 15 juin. Cette année, il appartient à la section de Sion et environs d'organiser la sortie d'été, partagée comme à l'accoutumée avec la section de Conthey.

Nous nous rendrons dans le canton de Neuchâtel, plus précisément au Val-de-Ruz, où nous serons reçus par Gilbert Dey à l'Espace Abeilles de Cernier. Le repas de midi sera pris à la Vue-des-Alpes et, l'après-midi, nous visiterons le jardin botanique de Neuchâtel situé dans le vallon de l'Ermitage.

11 - Délégués aux assemblées générales de la FAVR et de la SAR

Paul Constantin et le soussigné sont désignés pour l'assemblée de la FAVR du 28 février 2014 à l'ECA de Châteauneuf. Nos représentants à l'assemblée de la SAR le 15 mars 2014 à Colombier seront Blaise Constantin et Daniel Etter.

12 - Divers, propositions individuelles

Un nouveau vérificateur des comptes a été désigné en la personne de Jean-Michel Berthod. Il remplace Jean-Pierre Mellina.

Le président remercie André Bétrisey et fils pour la mise à disposition de son caveau et pour l'apéro qui nous a été offert.

Finalement, à 20h45, personne ne prenant la parole, Gilbert Duruz met un terme à la partie administrative de notre assemblée.

13 - La soirée se poursuit dans la bonne humeur générale en partageant une délicieuse raclette servie par André Bétrisey et quelques membres de la section.

Raphy Lugon Moulin
secrétaire